

Mot du préfet

Les tendances observées dans le Var depuis plusieurs semaines restent toujours d'actualité, avec cependant une pression accrue sur les services de réanimation saturés au point qu'il a fallu renouer cette semaine avec les transferts de patients vers l'Occitanie.

Cependant l'analyse de la situation ne peut se limiter au seul périmètre du département du Var ou de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Or les évolutions de la situation nationale font apparaître une dégradation rapide et très sensible.

L'ensemble de ces éléments doit nous conforter dans une attitude prudente et surtout raisonnable et nous amener à accepter et à nous conformer aux contraintes qui ont déjà été édictées.

Même s'il est tentant de renouer en ce début de printemps avec nos habitudes, il nous faut accepter et faire accepter un certain nombre d'interdictions ou limitations d'activités.

En ce qui concerne la vaccination et malgré le souhait de tous les maires de disposer à un moment ou à un autre d'un centre de vaccination, celle-ci continue à monter en puissance dans la conciliation de 2 impératifs : d'une part l'efficacité et la rapidité avec le confortement de plus grands centres ouverts à la population de tout le département, ce qui permet de vacciner plus sans mobilisation de moyens supplémentaires, d'autre part, l'équilibre territorial qui permet de limiter les déplacements des personnes qui souhaitent se faire vacciner, sachant que la possibilité pour les médecins, pharmaciens et infirmiers de vacciner permet désormais de toucher au plus près les personnes qui ne peuvent se déplacer.

Evence Richard, préfet du Var

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 26 MARS 2021

	S5 01/02 07/02	S6 08/02 14/02	S7 15/02 21/02	S8 22/02 28/02	S9 01/03 07/03	S10 08/03 14/03	S11 15/03 21/03	S12 22/03
Nombre de tests réalisés	46647	45043	46504	43402	39606	43231	44827	ND
Nombre de tests positifs	3270	3033	3381	3540	3364	3803	3709	ND
Taux de positivité	7,20 %	6,70 %	7,30 %	8,20 %	8,50 %	8,80 %	8,30 %	9,00 %*
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	315	282	315	330	313	354*	345	353

* non consolidés ND : non disponibles

➤ INDICATEURS SANITAIRES

- **Nb de décès** en établissement de santé : **1129**
- File active des patients hospitalisés en unité conventionnelle : **294**
- File active des patients hospitalisés en réanimation : **74**

➤ **CLUSTERS** Le nombre cumulé de clusters signalés au 25 mars : **630** dont **123** en cours d'investigation.

VACCINATION



16 centres ouverts le week-end des 27 et 28 mars

Ce quatrième week-end d'ouverture des centres de vaccination rendu possible grâce à la mobilisation des collectivités et de leurs agents, des personnels de santé, des sapeurs-pompiers du SDIS 83 et des communes volontaires permettra de commencer la vaccination des plus de 70 ans sans comorbidité. Cependant les + de 75 ans restent prioritaires sur les prises de rendez-vous.

Huit centres dédiés prioritairement aux personnes de plus de 75 ans en activité la semaine resteront ouverts. Pour ces centres, les rendez-vous s'effectuent en ligne sur la plate-forme www.doctolib.fr ou par téléphone auprès de chacun d'entre eux. **Seules les personnes qui ont pris un rendez-vous pourront être vaccinées.**

5 centres permanents ouverts le samedi et le dimanche de 9 h à 17 h:

samedi	dimanche
27 mars	28 mars

Toulon Port Marchand	Gymnase du Port Marchand, rue Robert Schuman	rdv au 0 800 80 80 83
La Seyne-sur-Mer	ESAJ, Avenue Yitzhak Rabin	rdv au 04 94 06 96 00
La Garde		
Saint-Raphaël (S-9h à 18h - D 9h à 14h)	Espace nature, 1196 boulevard de la Mer	rdv au 04 94 51 91 60
Fréjus (S-9h à 18h - D 9h à 14h)	Base nature espace Caquot, 1196 Bd de la Mer	rdv au 04 94 51 91 60

3 centres permanents ouverts le samedi de 9 h à 17 h

samedi
27 mars

Brignoles	Centre de tir à l'arc, 90 ch des Archers	rdv au 04 94 86 15 95
Hyères	Forum du Casino – 3, avenue Ambroise Thomas	rdv au 04 22 14 64 51
Draguignan	Complexe Saint-Exupéry -Gymnase Coubertin - Place de la paix	Rdv au 04 830 830 85

1 centre éphémère ouvert par le SDIS samedi et dimanche de 9 h à 17 h

L'ensemble des rendez-vous est pris par la commune

samedi	dimanche
27 mars	28 mars

Cuers	Centre d'Incendie et de Secours, 23 chemin du Pouverel, Quartier de la Gare	De 9h à 17h
--------------	---	-------------

3 centres éphémères communaux ouverts samedi et dimanche de 9 h à 17 h

L'ensemble des rendez-vous est pris par la commune

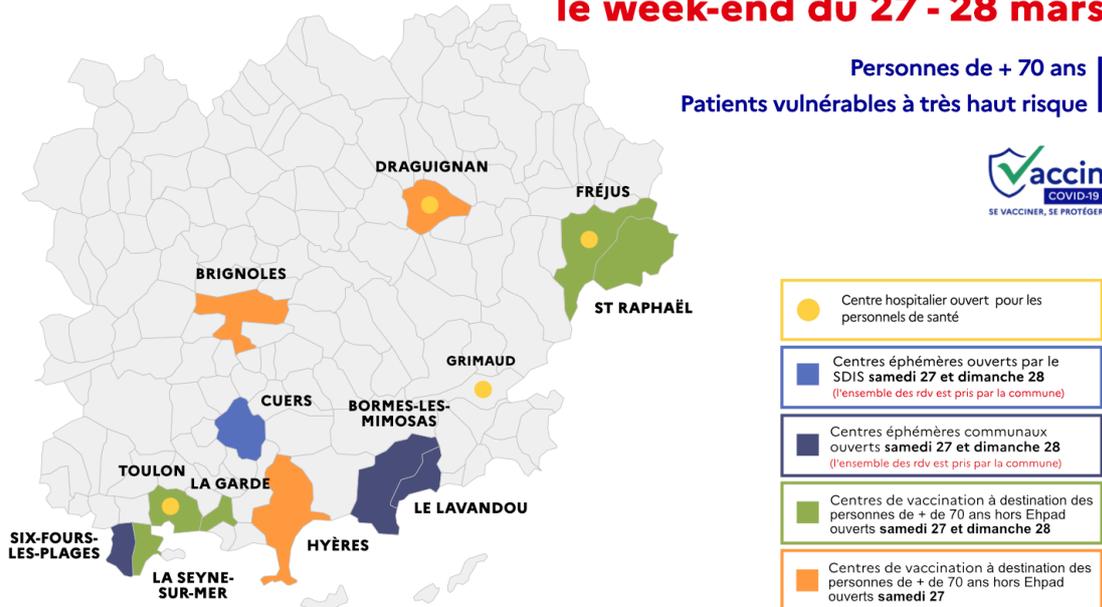
samedi	dimanche
27 mars	28 mars

Six-Fours-les-Plages	Espace culturel André Malraux, 100, avenue Maréchal de Lattre de Tassigny	Ouvert du 26 mars au 2 avril inclus de 8h à 12h et de 14h à 18h
Bormes-les-Mimosas	Gymnase P. Quinon, chemin de Bénat	De 9 h à 17 h
Le Lavandou	Espace Culturel, avenue de Provence	De 9 h à 17 h

4 centres hospitaliers seront également ouverts ce week-end

	samedi 27 mars	dimanche 28 mars	Informations
CHITS à Ste Musse	9h-17h	9h-17h	Uniquement pour les rappels des 6 et 7 mars
CH Grimaud	9h-17h	9h-17h	
CH Fréjus	9h-17h	9h-17h	
CH Draguignan	9h-17h	-	

Les centres de vaccination ouverts dans le Var le week-end du 27 - 28 mars



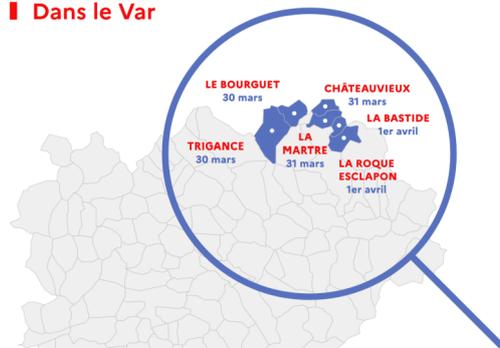
VACCINATION MOBILE : BUS DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

À partir du 30 mars, un bus de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera mis en place 3 jours par semaine et ce pendant deux mois plus particulièrement dans le nord-est du département pour élargir le maillage territorial de la vaccination. L'ensemble des rendez-vous est pris par les communes pour leurs administrés de + de 75 ans en priorité :

- 30/03 : Trigrance, Le Bourguet
- 31/03 : La Martre, Châteauevieux
- 01/04 : La Bastide, La Roque Esclapon

Le bus de vaccination de la région

Dans le Var



CHIFFRES DE LA VACCINATION DANS LE VAR



Au 25 mars au soir,

116 622 personnes ont été vaccinées depuis le 6 janvier

42 390 personnes ont reçu la 2^{ème} injection soit au total

159 012 injections ont été réalisées.

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 69 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 70 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination

N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021



RASSEMBLEMENTS FÊTES RELIGIEUSES

L'organisation des cérémonies religieuses est autorisée, dans le respect du protocole sanitaire suivant (article 47 du décret n°1310 du 29 octobre 2020 modifié) et dans le respect des horaires du couvre-feu :

- ➔ distance minimale de deux emplacements est laissée entre ceux occupés par chaque personne ou groupe de personnes partageant le même domicile ;
- ➔ une rangée sur deux est laissée inoccupée ;
- ➔ port du masque pour toute personne de onze ans ou plus (il peut être momentanément retiré pour l'accomplissement des rites qui le nécessitent).